

## Charte de l'éducateur de Rugby

Il est un rouage essentiel entre l'enfant et le Club. Il transmet l'esprit et la culture du Club et éduque les enfants pour les amener à leur meilleur niveau de pratique du rugby. Il se doit d'être exemplaire dans son attitude, son comportement, ses propos.

### Les droits

### Les devoirs

- |     |   |  |
|-----|---|--|
| 1.  | Son droit d'être respecté par les enfants, les dirigeants, les parents, le Club et ses structures                             | Laisser jouer les enfants sans leur crier dessus   |
| 2.  | La reconnaissance de son travail liée à son investissement, ses qualifications et sa responsabilité dans sa mission éducative | Adhérer au projet sportif du Club et s'engager à le mettre en œuvre.                               |
| 3.  | L'appui, le soutien et l'aide du Club, des dirigeants et des parents  | Etre irréprochable pour ses partenaires : assiduité, moralité, ponctualité                         |
| 4.  | La formation continue dans sa tâche   | Etre responsable de son groupe et de sa dynamique.   |
| 5.  | Tout ce qui peut faciliter son travail  | Rester crédible et efficace dans son rôle pour être performant, par la poursuite de sa formation.  |
| 6.  |   | Créer les conditions de sérénité du groupe et d'épanouissement des enfants.                        |
| 7.  |   | Développer l'excellence dans la pratique du rugby et dans le comportement individuel et collectif. |
| 8.  |   | Amener les enfants à leur meilleur niveau individuel et collectif                                  |
| 9.  |   | Veiller à la sécurité des joueurs.   |
| 10. |   | Participer activement au travail collectif du Club.  |